

RESUME NON TECHNIQUE

Ce résumé non technique a pour objet de faciliter la prise de connaissance du présent dossier.

Présentation générale

Identité sociale : ELVIR SAS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Adresse du siège social : 2 route Neuve
50890 - CONDE SUR VIRE

Adresse de l'établissement concerné par la demande : Laiterie du Château
16 bis route de Moquerat
16440 - CLAIX

Capital social du Groupe Bongrain : 15 432 216 € (au 31 décembre 2012)

Signataire de la demande : Monsieur Bruno QUENACH DE QUIVILLIC
Directeur Industriel ELVIR

Tél : 05.45.66.30.02

Fax : 05.53.66.43.70

SIRET : 389 297 664 00184

Code APE : 1051B

Motivation de la demande

Depuis l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 30 mars 1994, la Laiterie ELVIR a vu son activité évoluer en termes :

- De produits,
- De volumes,
- D'équipements de production,
- D'organisation du site.

L'usine a notamment réalisé plusieurs extensions de son périmètre d'épandage des eaux usées, ce qui lui permettrait aujourd'hui de disposer d'une surface suffisante pour valoriser la totalité des éléments fertilisants contenus dans les effluents.

La société désire donc actualiser son autorisation d'exploiter afin de pouvoir exercer son activité conformément à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le fonctionnement de l'usine respecte la réglementation en vigueur et notamment l'Arrêté du 02 février 1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.

Domaine d'activités

La Laiterie ELVIR réceptionne les matières premières suivantes :

- Lait de vache
- Lait de chèvre
- Crème

A partir de ces matières premières, l'usine procède aux fabrications suivantes :

- Lait UHT et vrac
- Crème UHT et vrac
- Lait concentré (vache et chèvre)

L'usine comprend des unités de réception et de traitement du lait (écrémage, pasteurisation, concentration...) d'emballage et de réfrigération.

L'atelier concentration est utilisé pour la concentration de l'excédent de lait non transformé en produit élaboré.

Effectifs et rythme d'activité

L'effectif présent sur le site se répartit de la manière suivante :

- Usine : 40 personnes
- Administratifs et service collecte : 15 personnes
- Chauffeurs : 10 personnes

L'usine dispose d'un encadrement comportant notamment :

- 1 responsable d'usine
- 1 adjoint responsable d'usine
- 1 responsable qualité
- des responsables de service

La laiterie est en activité 6 jours par semaine durant toute l'année, soit environ 310 jours par an, du lundi 5h00 au samedi 21h00.

Les bureaux sont ouverts de 8h00 à 18h00.

Éléments d'environnement

La Laiterie ELVIR est implantée sur la commune de CLAIX, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Angoulême.

Elle est située à 1 km à l'est du bourg, en contre bas de la route départementale n°7 qui relie Blanzac à Hiersac. L'installation occupe les parcelles n°316, 317, 318, 319, 320, 321, 601, 776, 777 et 778 de la section B3 sur environ 6 ha à une cote moyenne de 70 m NGF. Elle se trouve en zone UX du PLU (zone urbaine destinée aux activités industrielles et artisanales)

L'établissement est situé juste à l'aval de la confluence de 2 cours d'eau :

- Le Claix, qui prend sa source à 1 km au sud du site et se jette dans la Charente après un parcours d'environ 7km,
- Le "Ruisseau de la Fontaine de Chez Lavaud", qui prend sa source à 2 km au sud-est du site.

L'établissement est ensuite longé par Le Claix et son bief.

La région d'implantation est caractérisée par un relief vallonné, constitué par des plateaux calcaires de vallées plus ou moins encaissées, et dont le paysage comprend de nombreux bois et forêts.

Au nord de l'usine, l'altitude du terrain naturel varie entre 50 et 100 m NGF. Elle atteint 150 m sur les plateaux situés au sud-est de la laiterie.

Le site de la laiterie situé en fond de vallée suit la pente du cours d'eau. Il présente une pente faible vers le nord, en direction de la lagune eaux pluviales

Bien que l'usine soit longée par la voie communale n°101 dite "du Château de la Laiterie". L'accès à l'usine s'effectue à partir de la route départementale n°7 et une route privée appartenant à la Laiterie du Château.

Les plus proches habitations sont situées au sud-est et au nord-ouest de l'usine :

- Lieu-dit Le Petit Moulin, habitations dans la vallée du Claix à 200 mètres au nord-ouest de l'usine,
- Hameau Les Châtelards, habitations en situation de plateau à 250 mètres sud-est de l'usine.

Le périmètre d'épandage des effluents de la Laiterie ELVIR est constitué de parcelles mises à disposition par 6 exploitations agricoles et situées sur les communes de :

- CLAIX,
- ROULLET SAINT ESTEPHE
- PLASSAC ROUFFIAC

Les parcelles du périmètre représentent une surface de 289 ha et se trouvent essentiellement sur le plateau.

Les vents dominants proviennent de deux secteurs distinctifs :

- Secteur ouest et sud-ouest,
- Secteur nord-est.

Impact des activités sur l'environnement

	IMPACTS DES ACTIVITES
Transports	<ul style="list-style-type: none"> - L'activité de l'usine engendre un trafic routier et autoroutier du fait : <ul style="list-style-type: none"> o des approvisionnements en matières premières, o des approvisionnements en emballages et produits de nettoyage, o des expéditions des produits finis, o de l'enlèvement des déchets, o du personnel et de visites commerciales liés à l'activité. - Le trafic est de 70 PL/j, et de 50 VL/j. - Le trafic des poids lourds de 5h00 à 17h00. - Le site est implanté à proximité d'infrastructures routières adaptées en termes de dimensionnement : RN10 et RD7 - L'exploitation de l'usine représente un trafic peu important au regard de la circulation sur la RN10 (0,6 % du trafic de VL et 0,8 % du trafic de PL). - Pour la départementale RD7, l'impact du trafic lié à l'usine est plus significatif. Toutefois, le centre bourg de Claix n'est pas traversé et lors du passage dans l'agglomération la vitesse est limitée.
Bruit	<ul style="list-style-type: none"> - Les sources sonores de l'activité sont : <ul style="list-style-type: none"> o le trafic des véhicules (camions de livraison et d'expédition, voitures du personnel), o la compression et ventilation des groupes frigorifiques, o les compresseurs d'air, o les chaudières, o le trafic des chariots élévateurs, o le bruit émis par moteurs et machines employés au niveau des différents ateliers. - L'installation fonctionne en période diurne et en période nocturne. - Afin de minimiser le bruit émis, les mesures prises sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> o Implantation dans une zone d'activité économique destinée à recevoir ce type d'installation, o Les matériels utilisés (engins de manutention, machines, ...) sont conformes à la réglementation, o Les appareils bruyants sont implantés, dans la mesure du possible, en intérieur (compresseurs, chaudières, équipements de production, chariots...). - Le voisinage de l'usine n'est pas particulièrement sensible. Les habitations les plus proches se trouvent à 200 m au nord dans la vallée du Claix (Le Petit Moulin) et à 250 m au sud sur le plateau (Les Châtelards). - Les mesures des niveaux sonores ont montré que l'usine est conforme au niveau du bruit émis en limite de site. Cependant, les faibles niveaux de bruit résiduel du secteur entraînent des dépassements de l'émergence autorisée au niveau des habitations les plus proches (ZER). Ces dépassements de 0,5 à 1 dB(A) restent faibles d'autant plus qu'ils ne prennent pas en compte les travaux et l'exploitation de la LGV.
Eau : Consommation	<ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation en eau de l'établissement est assurée à partir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ du puits privé de laiterie, ➤ du réseau public dont l'exploitation est assurée par la société AGUR. - Hormis son propre puits, aucun captage d'alimentation en eau potable n'existe à proximité de l'usine. - Le site se trouve hors des périmètres de protection des captages AEP (hormis zone de vigilance du puits de l'usine). - Compte tenu des concentrations en pesticides ponctuellement rencontrées dans l'eau du puits, l'eau distribuée dans l'usine contient 15,9 % d'eau de ville. - L'usine récupère également "l'eau de vache" issue du concentrateur thermique, ainsi que l'eau servant au refroidissement de l'homogénéisateur et du stérilisateur STORK ("L'eau de vache" est l'eau de constitution du lait évaporée au niveau du concentrateur).

	IMPACTS DES ACTIVITES
	<ul style="list-style-type: none"> - Le site est équipé de compteurs volumétriques relevés quotidiennement (eau du puits et eau de ville). - Le mélange eau de forage / eau de ville et l'eau de récupération sont utilisés pour les opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nettoyages <ul style="list-style-type: none"> - Lavages des citernes, tanks et tuyauteries utilisées pour le transport, le stockage et le transfert du lait, par des stations de nettoyage en place (NEP) - Lavage du matériel de production par NEP - Lavage des locaux en eau perdue - Lavage des quais ➤ Chauffage <ul style="list-style-type: none"> - Production de vapeur (eau adoucie) ➤ Appoint des tours aéro-réfrigérantes (eau adoucie) ➤ Sanitaires (eau de ville) - En 2012, la consommation d'eau a représenté 263 954 m³, soit 1,13 litres d'eau / litre d'équivalent-lait.
Eau : Rejet	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion des eaux usées industrielles est réalisée comme suit : <ul style="list-style-type: none"> o L'usine dispose d'un réseau spécifique pour collecter les eaux usées industrielles (réseau indépendant du réseau d'eaux pluviales et du réseau d'eaux domestiques). o Les eaux usées sont prétraitées par un dégraisseur avant épandage. o Le traitement des eaux usées industrielles est assuré par l'épandage sur des terrains agricoles exploités en prairies. o La surface du périmètre est de 273 ha aptes à l'épandage (actuellement 73 ha sont utilisés, ce dossier comprend une demande d'extension de 200 ha). o En 2012, 242 772 m³ d'eaux usées ont été épandus. o Le périmètre de 273 ha a la capacité pour valoriser la totalité des éléments fertilisants contenus dans les eaux usées de la laiterie : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Azote : 40 400 kg/an ✓ Phosphore : 12 400 kg/an ✓ Potasse : 10 100 kg/an o Les éléments traces contenus dans les eaux usées (notamment les métaux lourds) ont été analysés. Les valeurs étant conformes à la réglementation, les eaux usées peuvent être recyclées en agriculture. o Afin de faire face aux périodes d'interdiction d'épandage (sols gelés, enneigés ou détrempés), l'usine a mis en place une lagune de stockage de 10 000 m³ représentant plus de 2 semaines de capacité. Celle-ci est implantée sur les parcelles d'épandage au lieu-dit "Le Petit Clérignac". - Les eaux sanitaires qui contiennent des germes pathogènes ne sont pas épandues avec les eaux usées industrielles. Elles sont traitées dans un dispositif d'assainissement individuel (fosse toute eaux et filtre à sable). - Les eaux de toiture et de ruissellement sur les voiries sont raccordées au réseau eaux pluviales du site et transitent par une lagune eaux pluviales de 17 000 m³ avant de rejoindre le Claix par sous-verse.
Sol et sous-sol	<ul style="list-style-type: none"> - Les aires de l'installation, potentiellement à risque pour les sols, sont imperméabilisées, aussi elles ne généreront pas de pollution directe des sols, il s'agit de: <ul style="list-style-type: none"> o Du stockage des produits de nettoyage, o De l'aire de lavage véhicules, o Des stockages d'hydrocarbures, o Des aires de stockage des déchets (huiles usagées, graisses, égouttures du compacteur...). - Les matières polluantes pouvant ruisseler sur ces aires imperméabilisées sont dirigées vers les dispositifs de traitement (débourbeur pour l'aire de lavage des véhicules, épandage des eaux usées). - Le stockage des produits de nettoyage et des hydrocarbures se fait sur rétention.

	IMPACTS DES ACTIVITES
Air	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le plan de la pollution de l'air, les principaux rejets à l'atmosphère seront: <ul style="list-style-type: none"> o Les gaz d'échappements des véhicules circulant sur le site, o Les fumées de combustion des chaudières. - La hauteur de la cheminée des chaudières est supérieure à la valeur minimale réglementaire et assure une bonne diffusion des gaz de combustion. - Afin de s'assurer du bon fonctionnement des équipements de combustion (bon taux de combustion), l'entretien régulier des installations est confié à un prestataire extérieur agréé. - Les rejets atmosphériques des condenseurs évaporatifs (ou tours aéro-réfrigérantes) sont conformes aux prescriptions de prévention de la légionellose et ne semblent pas générer d'impact particulier (analyses conformes). - Les risques d'émanations d'odeurs se situent au niveau du traitement des eaux usées lors du stockage dans les bassins tampons et lors de l'épandage, par fermentation de la matière organique contenue dans les eaux usées. Afin d'éviter les odeurs, les mesures suivantes ont été prises : <ul style="list-style-type: none"> o La durée de stockage dans les bassins tampons représente moins d'une journée de stockage qui ne permet pas le développement d'une fermentation importante. o La lagune de stockage du "Petit Clérignac", n'est utilisée que lors de fortes pluies ou de périodes de gel. Ces événements climatiques sont en général de courte durée et sont accompagnés de températures basses ne permettant pas le développement d'une fermentation importante. o La reprise et le transport des eaux usées sont réalisés à partir de pompes, de surpresseurs et de canalisations enterrées étanches ne permettant pas le dégagement d'odeur. o Les canons asperseurs sont réglés afin qu'ils génèrent peu de brouillards fins. o L'épandage est arrêté lorsque le vent risque d'entraîner des gouttelettes hors de la parcelle. o Aucun épandage ne peut avoir lieu à moins de 50 m d'une habitation occupée par un tiers (distance imposée par la réglementation).
Déchets	<p>Les déchets issus de l'activité de la laiterie sont stockés de manière adéquate et repris régulièrement par des entreprises spécialisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Les déchets industriels banals sont constitués essentiellement de déchets d'emballages (cartons, plastiques, tout-venants). Ils sont repris puis recyclés ou incinérés par la société APROVAL. o Les graisses issues du prétraitement et les sables du débourbeur sont pris en charge par la société SANITRA-FOURRIER. o Les huiles minérales sont évacuées et recyclées par la Société PIVETEAU.
Impact sur les écosystèmes et les milieux naturels Incidence sur les sites Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Le site de la laiterie n'est pas implanté sur un espace naturel remarquable. Cependant, plusieurs zones naturelles sont recensées en limite ou à proximité du site. - Certaines parcelles du périmètre d'épandage des effluents sont également situées en limite de zones naturelles. Deux parcelles se trouvent en partie ou en totalité en ZNIEFF. - Les 2 espaces naturels remarquables sont les suivants. Ils sont classés en ZNIEFF, zone Natura 2000 et arrêté préfectoral de protection de biotope : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des Chaumes du Vignac ▪ Des Chaumes de Clérignac - Les vallées du Claix et de son affluent le ruisseau de la Fontaine ne sont pas référencées comme ZNIEFF ou zone Natura 2000. Elles représentent toutefois un fort intérêt faunistique et floristique. - Le terrain strictement occupé par l'usine a été largement aménagé et ses composantes naturelles ont quasiment disparu. - Les parcelles du périmètre sont entièrement cultivées et ne présentent pas une richesse botanique remarquable car elles sont cultivées intensivement de manière à favoriser le développement et le rendement des cultures (prairies, maïs, tournesol, céréales).

	IMPACTS DES ACTIVITES
	<ul style="list-style-type: none"> - L'impact sur les écosystèmes et les milieux naturels est limité grâce : <ul style="list-style-type: none"> o A l'absence de destruction des milieux (pas déboisement, pas d'augmentation des surfaces imperméabilisées...), tant au niveau de l'usine que du périmètre d'épandage, o Aux faibles rejets atmosphériques et à une bonne dispersion des gaz de combustion, o Au prétraitement des eaux usées sur site puis au traitement par épandage sur des parcelles cultivées, o A la surface du périmètre d'épandage permettant de valoriser la totalité des éléments fertilisants contenus dans les effluents, o Au traitement des eaux de ruissellement dans la lagune eaux pluviales, o A l'imperméabilisation des sols permettant d'éviter toute pollution, o A la mise sur rétention des stockages de produits chimiques liquides, o A la bonne gestion des déchets.
Impact sur la commodité du voisinage	<ul style="list-style-type: none"> - Le site est implanté dans une zone d'activité économique, destinée à recevoir ce type d'installation (zone UX du PLU). - L'impact du trafic lié à l'usine sur la RD7 apparaît plus significatif que sur la RN10. Cependant, le centre bourg de Claix n'est pas traversé, lors du passage dans l'agglomération la vitesse est limitée et les manœuvres peuvent s'effectuer facilement (entrée sur la voie privée). - Le fonctionnement de l'installation n'apparaît pas être source de vibrations mécaniques susceptibles d'occasionner des gênes ou de compromettre la santé ou la sécurité du voisinage. - Compte tenu des mesures prises et de l'implantation en zone d'activité, les émissions atmosphériques provenant de la laiterie n'apparaissent pas comme émettrice d'odeurs qui pourraient occasionner des gênes. - Afin d'éviter les odeurs pouvant apparaître au niveau du traitement des eaux usées lors du stockage dans les bassins tampons et lors de l'épandage (par fermentation de la matière organique contenue dans les eaux usées), la laiterie a pris les mesures présentées dans le chapitre "air".
Impact sur la protection du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - L'installation n'est pas dans un rayon de 500 m autour de monuments historiques.
Impact sur la santé des populations	<p>Au regard des connaissances actuelles, il peut être considéré qu'en fonctionnement normal l'activité de la Laiterie ELVIR n'a pas d'effet sur la santé des populations voisines. Cette activité n'est pas à l'origine de rejets toxiques significatifs, que ce soit dans l'air ou dans les eaux.</p> <p>De plus, la laiterie occupe un site relativement isolé par rapport aux habitations de tiers (habitations les plus proches à 200 et 250 mètres de l'usine) et les eaux usées ne sont épandues à moins de 50 mètres des habitations.</p> <p>Il convient également de souligner les dispositions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Les eaux usées subissent un traitement complet (prétraitement sur site et épandage sur des parcelles cultivées faisant l'objet d'un périmètre d'épandage). o Les hauteurs des cheminées des chaudières sont conformes à la réglementation et assurent une bonne diffusion des gaz de combustion. o Les rejets atmosphériques des tours aéro-réfrigérantes sont conformes aux prescriptions de prévention de la légionellose. Les analyses du risque légionellose ont été réalisées pour chaque tour. o L'usine n'est pas génératrice de poussières. o Les mesures d'isolation phonique nécessaires seront prises pour éviter toute nuisance sonore.

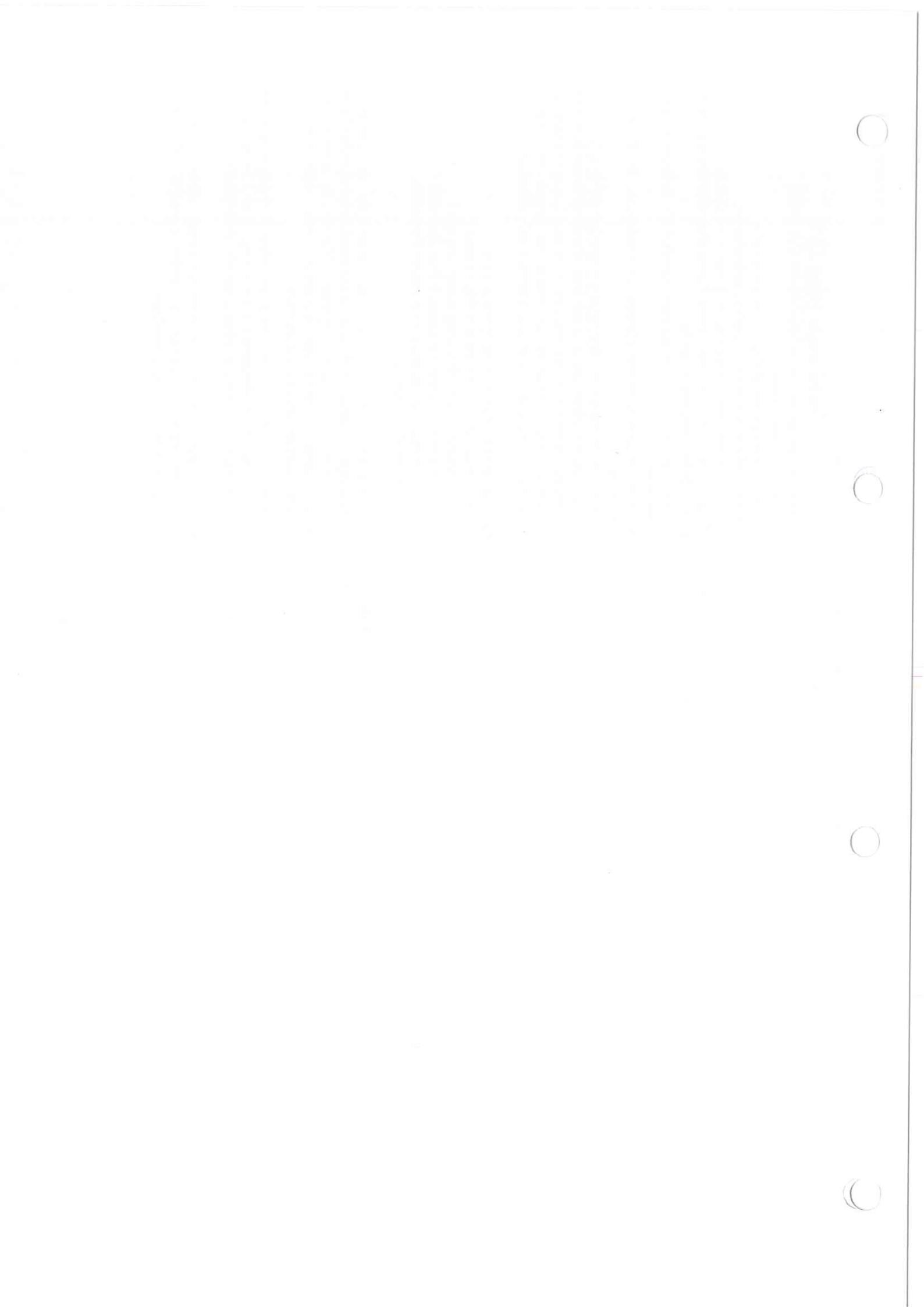
Résumé non technique de l'étude de dangers

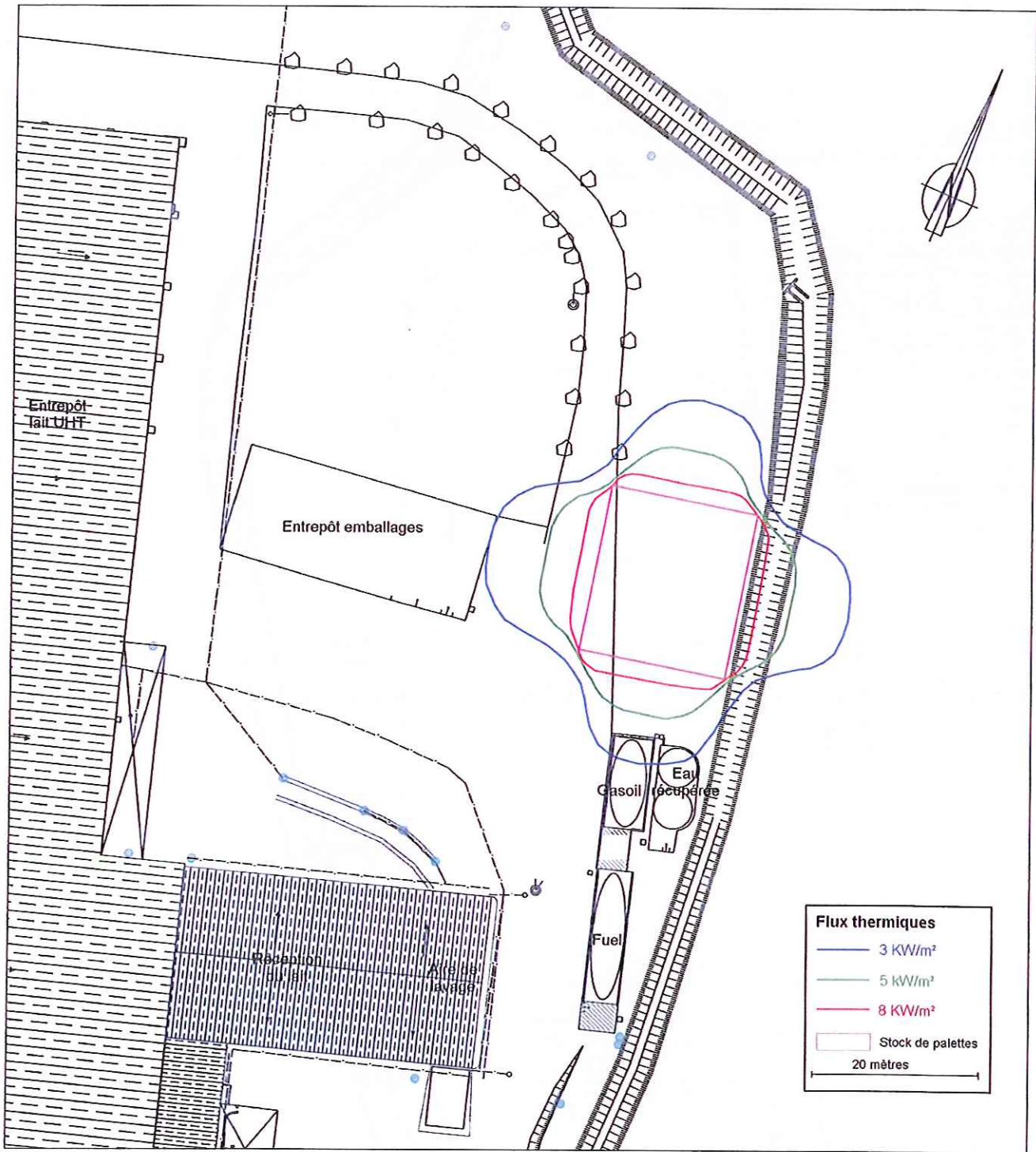
L'étude de dangers a été menée en s'appuyant sur une démarche progressive et structurée en plusieurs étapes. Ces différentes phases d'étude, ainsi que les principaux résultats qui en ont découlé, sont résumés dans le tableau suivant :

	DEMARCHE MISE EN OEUVRE	PRINCIPAUX RESULTATS
1 - Présentation du site	Localisation du site et description de son environnement	<p>L'usine est implantée à 1 km à l'est du bourg de CLAIX, en contre bas de la route départementale n°7, dans la vallée du Claix juste en aval de la confluence avec Le "Ruisseau de la Fontaine de Chez Lavaud".</p> <p>Elle se trouve en zone UX du PLU (zone urbaine destinée aux activités industrielles et artisanales) à une cote moyenne de 70 m NGF.</p> <p>Le site n'est pas classé en zone inondable. Cependant le risque d'inondation est présent en raison du Claix qui passe sur le site. Toutefois, depuis l'aménagement du Claix et de son bief au niveau de l'usine, il n'y a pas eu d'inondation du site.</p> <p>Pour la sismicité, la laiterie est située en zone 2 dite de risque faible (aucune règle parasismique n'est à appliquer dans cette zone pour des bâtiments tels que ceux de la laiterie).</p>
2 - Retour d'expérience des accidents et incidents représentatifs	<p>L'analyse des accidents survenus dans le passé permet de bénéficier du retour d'expérience en matière d'accidentologie et ainsi de mieux prendre en considération les données disponibles dans le dispositif de prévention des risques.</p> <p>Cette analyse a été réalisée au niveau du site ainsi que sur l'ensemble des entreprises de transformation de poissons et de crustacés à partir de la base de données du Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles (BARPI)</p>	<p>A partir du retour d'expérience tiré des laiteries ou fromageries, il apparaît que les phénomènes d'accidents proviennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'incendies, - de pollutions des eaux, - de fuite de fluide frigorigène, - de fuite de produit chimique.

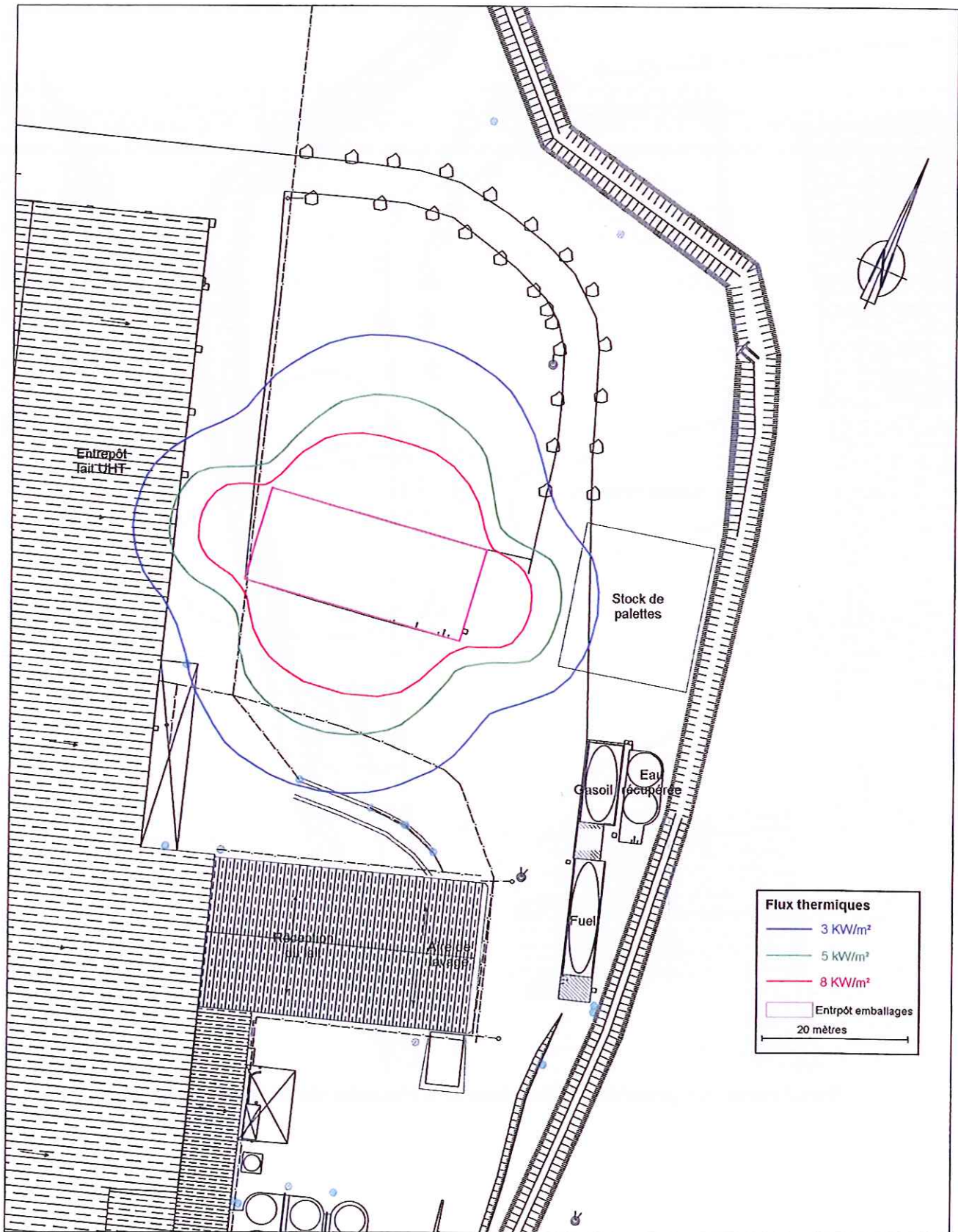
DEMARCHE MISE EN OEUVRE		PRINCIPAUX RESULTATS
<p>3 - Identification, caractérisation et réduction des potentiels de dangers</p>	<p>Cette partie se divise en trois phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche des éléments pouvant constituer des sources de danger sur le site de la Laiterie du Château, - Définition du danger présenté par ces éléments, - Etude des mesures permettant de limiter ce danger. 	<p>Les principaux potentiels de danger du site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stockage de gaz propane (explosion), - Chaudières (incendie, explosion), - Installations de réfrigération (intoxication, pollution) - Stockage des d'emballage et de produits finis (incendie, pollution par les eaux d'extinction) - Stockage d'hydrocarbures et de produits de nettoyage (pollution), - Distribution de carburants (pollutions) - Exploitation du site (erreurs humaines, travaux sur le site, circulation sur le site)
<p>4 - Etude préliminaire des risques</p>	<p>L'étude préliminaire des risques a pour objet d'étudier les causes et les conséquences des phénomènes dangereux afin de déterminer les scénarios d'accidents critiques.</p>	<p>Les phénomènes d'accidents critiques retenus à l'issue de l'étude préliminaire sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Incendie du stock de palettes extérieur B. Incendie du stock d'emballages (hangar) C. Incendie du stock de produits finis (lait UHT) D. Pollution par les eaux d'extinction d'incendie E. Fuite d'ammoniac
<p>5 - Analyse détaillée des risques</p>	<p>Cette partie a pour objet d'étudier de manière détaillée les dangers retenus dans l'étape précédente.</p> <p>Elle permet d'apprécier les risques à l'aide d'une cotation de la probabilité d'apparition du danger, de sa vitesse d'apparition et de la gravité des conséquences.</p> <p>Elle vise aussi la réduction des risques à un niveau acceptable par la mise en œuvre de mesures de prévention et de moyens de protection adaptés.</p> <p>Elle peut s'appuyer sur des modèles de quantification (cas de l'incendie des stocks de palettes, d'emballages, de produits finis ...).</p>	<p>Compte tenu des moyens de prévention et de protection mis en œuvre par la Laiterie ELVIR, les cotations des dangers retenus dans l'étape précédente traduisent des niveaux acceptables.</p>

	<p style="text-align: center;">DEMARCHE MISE EN OEUVRE</p>	<p style="text-align: center;">PRINCIPAUX RESULTATS</p>
<p>6 – Présentation de l'organisation de la sécurité</p>	<p>Cette partie décrit ce qui a été mis en place dans l'entreprise pour assurer la sécurité au quotidien et en cas d'accident.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédures et consignes de sécurité mise en place. ▪ Formation du personnel. ▪ Surveillances des installations, clôture du site. ▪ Entretien et maintenance, contrôles périodiques. ▪ Couverture des besoins en eau d'extinction d'incendie. ▪ Moyens de lutte internes contre l'incendie (extincteurs, RIA, permis de feu, réserve incendie...). ▪ 10 sauveteurs et 20 personnes formées à l'utilisation des extincteurs. ▪ Moyens de lutte externes (Centre de secours du SDIS de La Couronne). ▪ Principe de recueillement des eaux d'extinction d'incendie. <p>En étudiant en détail les phénomènes d'accidents retenus lors de l'étude préliminaire des risques, il apparaît que l'ensemble des phénomènes présente un niveau de risque acceptable, compte tenu des mesures de prévention et de protection.</p> <p>Pour rappel les phénomènes retenus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Incendie du stock de palettes extérieur B. Incendie du stock d'emballages (hangar) C. Incendie du stock de produits finis (lait UHT) D. Pollution par les eaux d'extinction d'incendie E. Fuite d'ammoniac <p>Les scénarios d'incendie sur les stockages de palettes, d'emballages et de lait UHT ont été quantifiés afin de déterminer avec précision les zones d'effet. Comme le montre les représentations graphiques suivantes, ces scénarios ne génèrent pas de risque pour les tiers.</p> <p>Le scénario d'incendie du stock de palettes indique que les limites du site sont dépassées pour les flux 3 et 5 kW/m², mais ces flux restent sur des parcelles propriété de la laiterie.</p> <p>Afin de hiérarchiser les scénarios d'accident, ceux-ci ont été positionnés dans le tableau en page suivante selon leur probabilité et leur gravité potentielle.</p>
<p>7 - Caractérisation et classement des scénarios tenant compte de l'efficacité des mesures de prévention et de protection :</p>	<p>Cette partie décrit les caractéristiques des scénarios d'accident retenus (probabilité d'occurrence, natures des effets à redouter, distances des seuils d'effets, etc.) en tenant compte de tout ou partie des mesures de maîtrise des risques.</p>	

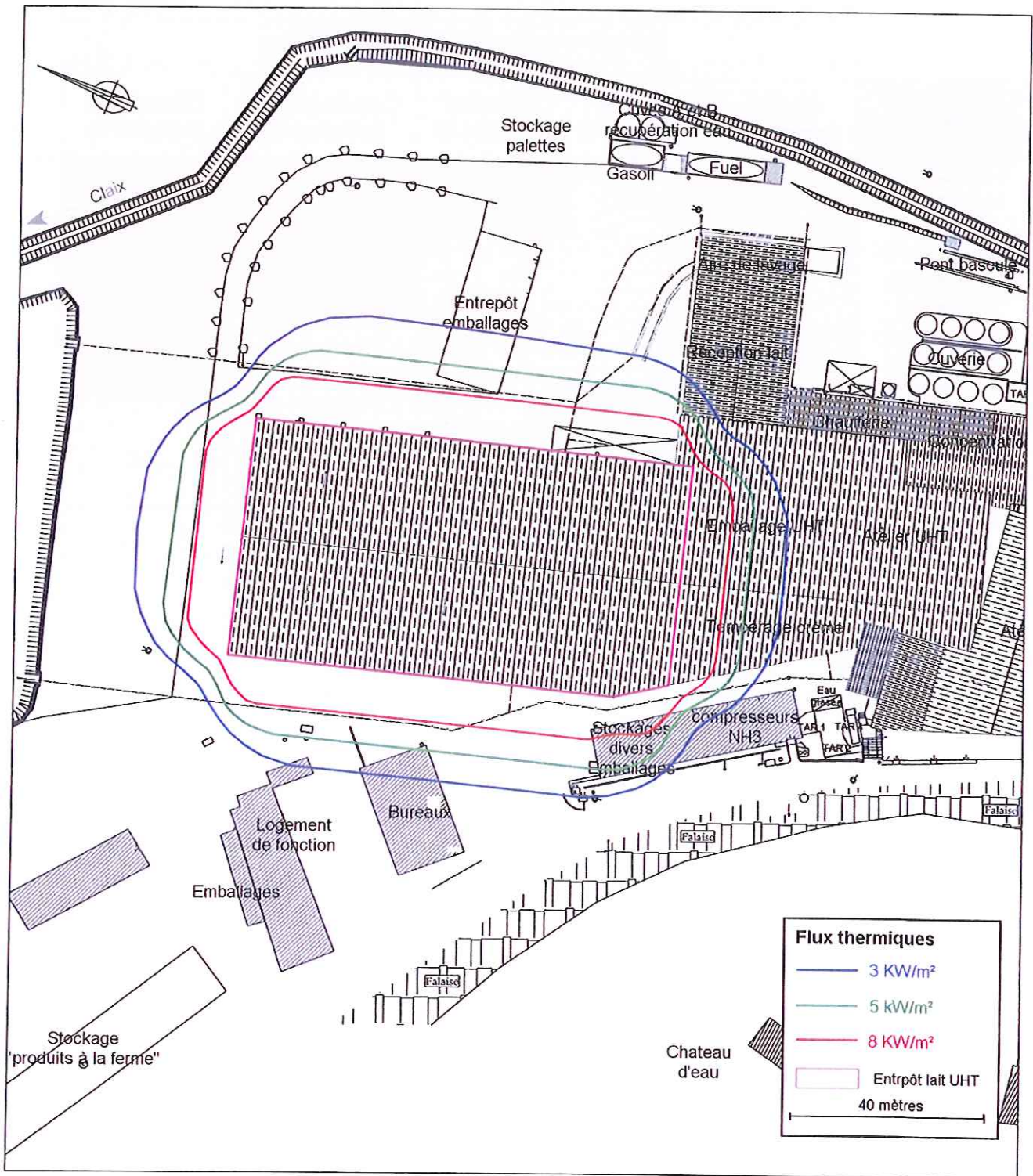




Représentation graphique du scénario d'incendie du stock de palettes



Représentation graphique du scénario d'incendie du hangar de stockage des emballages



Représentation graphique du scénario d'incendie de l'entrepôt de stockage du lait UHT

		Echelle de gravité des conséquences				
Echelle de probabilité d'occurrence	Modéré (cotation 0)	Sérieux (cotation 1)	Important (cotation 2)	Catastrophique (cotation 3)	Désastreux (cotation 4)	
A (cotation 4) (événement courant)						
B (cotation 3) (événement probable)						
C (cotation 2) (événement improbable)						
D (cotation 1) (événement très improbable)		Scénarios A, B et C	Scénario E			
E (cotation 0) (événement possible mais extrêmement peu probable)		Scénario D				